

COMMUNIQUE DE PRESSE

Délibéré sur les Plans de Sauvegarde renvoyé au 20 octobre 2011

Toulon, le 4 octobre 2011

Le Tribunal de Commerce de Toulon a informé les sociétés Groupe VIAL et VIAL Holding qu'il renvoyait le prononcé du jugement sur les Plans de Sauvegarde au 20 octobre 2011. Dans la continuité de la nomination de Monsieur Philippe VIAL en qualité de Président du Conseil d'Administration, le Tribunal de Commerce de Toulon se donne ainsi le temps d'obtenir l'ensemble des justificatifs de ce changement de Gouvernance ainsi que les garanties du maintien des engagements pris par les deux sociétés et leur organe de Direction dans le cadre des Plans de Sauvegarde présentés le 9 août 2011.

Les sociétés Groupe VIAL et VIAL Holding adresseront au Tribunal l'ensemble des documents sollicités et ce, dans les plus brefs délais.

Dans l'attente du Délibéré, la période d'observation est maintenue.

A propos de Groupe VIAL (www.groupe-vial.com)

Coté sur Euronext Paris de NYSE Euronext depuis décembre 2006, le Groupe VIAL distribue et fabrique des produits de menuiserie bois, alu et PVC (portes, fenêtres, portails, escaliers...) offrant un rapport qualité/prix sans équivalent grâce à la parfaite maîtrise de ses approvisionnements, de ses unités de production performantes et modernes, et de son vaste réseau de distribution constitué au 30 juin 2011 de 69 magasins ouverts à l'enseigne VIAL Menuiseries, dont 4 situés en Espagne et 1 au Portugal.

Site commercial : www.vial-menuiseries.com

Compartiment C d'Euronext Paris, marché du Groupe NYSE Euronext
Reuters : **VIA.PA** - Bloomberg : **VIA FP**



Groupe VIAL

Patrick Thinet
Directeur Général Finance
investisseurs@groupe-vial.com

NewCap.

Communication Financière – Relations Investisseurs
Pierre Laurent / Dusan Oresansky
Tél. : 01 44 71 94 92
vial@newcap.fr